24/11/2026

AIPR OPÉRATEUR Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Prévenir les risques et intervenir en sécurité à proximité des réseaux aériens et souterrains

Dates
Selon vos disponibilités, nous consulter

Durée
1 jour – 7 heures

Tarifs
1050€ - entre 4 à 10 personnes

Possibilités de financement
Possibilités de financement OPCO selon la branche d'activité

Lieux
Gap ou Briançon

Contact
Pascale STOUVENOT
06 33 65 65 61
p.stouvenot@cci05formation.fr

Référent Handicap
Aurélie THAVEAU
06 49 48 72 57
a.thaveau@cci05formation.fr

Modalités d'accès
Entretien téléphonique, puis inscription sur devis signé. Une pièce d'identité en cours de validité est nécessaire pour le passage de l'examen QCM officiel.

Délai d'accès
Candidature à fournir avant le :
1 mois avant la formation, sous réserve des places disponibles

Blocs de compétences
Aucun

Équivalence
Aucune

Passerelles
Aucun

Suite de parcours
Formation AIPR Encadrant ou AIPR Concepteur, selon les fonctions et responsabilités exercées

Publics

Personnel intervenant directement dans la réalisation de travaux à proximité de réseaux aériens ou souterrains, notamment :

conducteurs d'engins de chantier

conducteurs de nacelles et équipements de levage

canalisateurs

terrassiers

ouvriers des travaux publics

personnels intervenant dans le cadre de travaux urgents

tout opérateur amené à réaliser des travaux à proximité de réseaux

Objectifs

Identifier les différents types de réseaux et les risques associés

Connaître les principales dispositions de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux

Identifier le rôle, les missions et les responsabilités de l'opérateur

Comprendre les informations et documents nécessaires à la réalisation des travaux

Appliquer les règles de sécurité lors des interventions à proximité des réseaux

Adapter les méthodes de travail aux risques rencontrés sur le chantier

Réagir de manière appropriée en cas d'anomalie, d'incident ou d'endommagement d'un réseau

Se préparer à l'examen QCM AIPR profil Opérateur

Pré-requis

Aucun prérequis technique.

Le participant doit être en capacité de comprendre les consignes de sécurité et les questions présentées lors de l'évaluation.

Pour le passage de l'examen QCM, le candidat doit présenter une pièce d'identité en cours de validité.

Programme

La réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux

- Contexte de la réglementation anti-endommagement.
- Principes de la réglementation DT-DICT.
- Les différents acteurs et leurs responsabilités.
- L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux : principes et catégories concernées.
- Rôle et responsabilités de l'opérateur.

Identifier les différents réseaux

- Les réseaux aériens, souterrains et subaquatiques.
- Les réseaux sensibles et non sensibles.
- Les principaux risques liés aux différents ouvrages.
- Identification des réseaux et de leurs caractéristiques.
- Classes de précision et principes de localisation.

Préparer une intervention à proximité des réseaux

- Lecture des documents et plans utiles au chantier.
- Reconnaissance de la zone de travail.
- Identification des affleurants et indices de présence des réseaux.
- Marquage-piquetage.
- Localisation des réseaux avant intervention.
- Principales prescriptions du guide technique.

Travailler en sécurité

- Règles de sécurité à proximité des réseaux.
- Distances et précautions à respecter.
- Utilisation des engins et des outils à proximité des ouvrages.
- Travaux manuels et travaux mécanisés.
- Méthodes de travail adaptées à la présence des réseaux.
- Protections collectives et individuelles.
- Situations nécessitant l'arrêt des travaux.

Les situations particulières

- Travaux urgents et Avis de Travaux Urgents (ATU).
- Réseau non identifié ou localisation incertaine.
- Découverte d'un réseau non signalé.
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'endommagement.
- Alerte et mise en sécurité de la zone.
- Notions relatives au récolement des ouvrages.

Préparation au QCM AIPR Opérateur

- Présentation des modalités de l'examen.
- Entraînement à partir de questions adaptées au profil Opérateur.
- Analyse et correction des réponses.
- Rappel des principaux points réglementaires et règles de sécurité.

Équipe pédagogique

La formation est animée par un formateur disposant des compétences techniques et réglementaires nécessaires pour former les opérateurs intervenant à proximité des réseaux.

Minimum de 1 personne pour ouverture de session.

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.

Alternance :

- d'apports théoriques ;
- de présentation de situations professionnelles ;
- d'études de cas ;
- d'exercices de lecture et d'analyse de documents de chantier ;
- d'échanges avec le formateur ;
- de QCM d'entraînement.

Documents et supports pédagogiques projetés.

Suivi & évaluation

Évaluations formatives en cours de formation.

QCM et exercices d'entraînement.

Évaluation des connaissances acquises en fin de formation.

Passage de l'examen QCM officiel AIPR Opérateur dans les conditions réglementaires applicables :

Examen QCM AIPR Opérateur

Passage du QCM officiel **AIPR Opérateur** selon les conditions réglementaires applicables.

L'examen officiel du profil Opérateur comprend **30 questions**.

En cas de réussite au QCM, une **attestation de compétences** est délivrée au candidat.

Cette attestation permet à l'employeur, sous réserve du respect des conditions réglementaires, de délivrer l'**Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)**.

Débouchés

Cette formation permet aux personnels concernés de disposer des connaissances nécessaires pour intervenir en sécurité à proximité des réseaux et de se présenter à l'examen permettant l'obtention de l'attestation de compétences nécessaire à la délivrance de l'AIPR par l'employeur.

Les +

- **Formation et préparation au QCM AIPR Opérateur en 1 journée**
- Formation adaptée aux situations concrètes rencontrées sur les chantiers
- Préparation ciblée à l'examen officiel
- Attestation de formation
- En cas de réussite au QCM officiel : délivrance d'une attestation de compétences permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR dans les conditions réglementaires